
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023
Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,
DELIBERATION N° 6

Effectif du Conseil
d'Administration : 17

BUDGET ANNEXE SOINS INFIRMIERS A
DOMICILE
Etat Prévisionnel des Recettes et
Dépenses Modificatif

(EPRDM) N° 2 - 2023

Date de convocation : 15 septembre 2023

Affichage du Compte
Rendu Sommaire : 27 septembre 2023

PRESENTS : M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président, Mme NIETO, Mme DI MEGLIO, Mme VACKER, Mme NADAL, Mme GIRARDIN, M. RIGONDAUD, M. VILLEMUR, M. FERON, Mme BARATON, M. BAUDIN.

EXCUSES : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à M. VIDEAU,
Mme VOLLAND, qui a donné pouvoir à Mme NIETO,
Mme ZANATTA, qui a donné pouvoir à M. RIGONDAUD,
Mme DORET-FOURNIER, qui a donné pouvoir à M. FERON,
Mme AUMONIER, qui a donné pouvoir à Mme BARATON,
M. CHALET, qui a donné pouvoir à Mme NADAL.

ABSENT :

Monsieur le Président expose :

Suite à la décision tarifaire de l'Agence Régionale de la Santé du 27 juin 2023 concernant le budget annexe Soins Infirmiers à Domicile, nous devons prendre en compte budgétairement la dotation de l'année, soit 872 479€ (+ 24 479€).

D'autre part, dans le cadre de la mise en place du service autonomie, une étude stratégique du maintien à domicile est envisagée. Des crédits d'un montant de 25 000€ ont été attribués au SSIAD en 2022 pour ce projet. Nous prévoyons donc une enveloppe budgétaire totale de 40 000€ en frais d'étude.

.../...

CADRE EPRDM SYNTHETIQUE N°2/2023 - SSIAD COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	CHARGES		PRODUITS		
	EPRD 2023	EPRD Modifié	EPRD 2023	EPRD Modifié	
	Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	20 620,00 €	20 620,00 €	848 000,00 €	872 479,00 €
Groupe II : charges afférentes au personnel	786 000,00 €	786 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	Groupe I : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	136 630,00 €	176 630,00 €			Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels,
Total des charges	943 250,00 €	983 250,00 €	858 000,00 €	882 479,00 €	Total des produits
Résultat comptable prévisionnel excédentaire	0,00 €	0,00 €	85 250,00 €	100 771,00 €	Résultat comptable prévisionnel déficitaire
Total équilibre du compte de résultat prévisionnel	943 250,00 €	983 250,00 €	943 250,00 €	983 250,00 €	Total équilibre du compte de résultat prévisionnel

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE

	EPRD 2023	EPRD Modifié	EPRD 2023	EPRD Modifié	
Résultat comptable prévisionnel excédentaire	- €		85 250,00 €	100 771,00 €	Résultat comptable prévisionnel déficitaire
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés					Produits des cessions d'éléments d'actifs
Dotations aux amortissements	11 000,00 €	11 000,00 €			Quote-parts des subventions et fonds associatifs
Engagements à réaliser sur ressources affectées					Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
Sous-total	11 000,00 €	11 000,00 €	85 250,00 €	100 771,00 €	Sous-total
Capacité d'autofinancement	0	0	74 250,00 €	89 771,00 €	Insuffisance d'autofinancement

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

	EPRD 2023	EPRD Modifié	EPRD 2023	EPRD Modifié	
Insuffisance d'autofinancement prévisionnelle	74 250,00 €	89 771,00 €	0,00 €	0,00 €	Capacité d'autofinancement prévisionnelle
Remboursement des dettes financières					Emprunts et dettes assimilées
Immobilisations	6 000,00 €	6 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	Apports, dotations et subventions
Autres emplois					Autres ressources
Total des emplois	80 250,00 €	95 771,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	Total des ressources
Apport au fonds de roulement	0	0	79 250,00 €	94 771,00 €	Prélèvement sur le fonds de roulement
Total équilibré du tableau de financement	80 250,00 €	95 771,00 €	80 250,00 €	95 771,00 €	Total équilibré du tableau de financement

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir

- **ADOPTER** l'EPRDM n°2 - 2023 du budget annexe Soins Infirmiers à Domicile comme indiqué ci-dessus.

Le Conseil d'Administration ADOPTE à l'unanimité.

Pour : 17
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Non participé : 0
 Excusé : 0

Pour extrait conforme
 NIORT, le 27 septembre 2023

Pour le Président du C.C.A.S.
 Jérôme BALOGÉ
 Et par délégation,
 Le Vice-Président
 SIGNE
 Nicolas VIDEAU